

damnent nos compatriotes. Les Pères de notre cinquième Concile (N. 26, 22 mai 1873) les signalent dans leur pastorale commune : " Une chose est certaine à nos yeux, disent-ils, c'est que l'émigration n'aurait plus de prétextes et s'arrêterait, si les parents employaient à préparer pour leurs enfants des établissements dans les terres nouvelles, l'argent qui se consume en pure perte pour le luxe et l'intempérance."

Oui, N. T. C. F., dirons-nous avec ces mêmes Pères, " C'est depuis qu'un luxe effrené a envahi nos campagnes que cette émigration a pris des proportions si alarmantes. On s'endette outre mesure pour se procurer des toilettes extravagantes, des ameublements trop riches pour les moyens dont on dispose, pour fêter des amis, pour paraître en public avec des équipages magnifiques; en un mot, l'orgueil de la vie, comme l'appelle l'apôtre Saint-Jean (I. Ep. II. 16), entrant en conspiration infernale avec la " concupiscence de la chair et la concupiscence des yeux," s'attaque avec acharnement à la fortune temporelle des familles pour arriver à la ruine éternelle des âmes."

" L'intempérance, ce vice dégradant, ce vice funeste à la fortune et au repos des familles, à la santé et à la vie de ses malheureuses victimes, ce vice enfin qu'on peut appeler avec vérité une des grandes portes de l'enfer, l'intempérance, disons-nous, en appauvrissant les familles, et en diminuant l'esprit de foi, pousse un certain nombre de nos compatriotes à aller aux Etats-Unis."

Voilà donc, N. T. C. F., trois grands maux qui désolent notre patrie, le luxe, l'intempérance et l'émigration. Or aujourd'hui comme toujours la religion vient vous proposer un remède facile et efficace à tous ces maux à la fois.

Nous établissons dans notre diocèse une société de colonisation dont la direction sera confiée à un conseil composé d'hommes dont le zèle, le désintéressement et le patriotisme sont connus de tous. Aidé de leurs sages conseils et de la connaissance parfaite qu'ils ont du territoire de ce vaste diocèse, nous comptons, avec l'aide de Dieu, pouvoir donner à la colonisation un élan tout nouveau, et dont les fruits abondants réjouiront les cœurs de tous ceux qui aiment notre patrie.

Mais, N. T. C. F., pour réussir dans cette grande entreprise, nous avons besoin de votre concours.

1o. Concours de votre zèle pour cette œuvre dont vous comprenez sans peine l'importance majeure et urgente. Notre nationalité, notre religion, et par conséquent, l'avenir spirituel et temporel de vos enfants et de vos compatriotes, y sont profondément intéressés.

Nous nommons pour *relateurs* de l'œuvre, tous les curés et supérieurs de séminaires, collèges et communautés. Ils nommeront,

chacun dans sa paroisse ou son établissement, des *collecteurs et collectrices* chargés de recueillir à domicile la contribution annuelle des membres, et le nom de ceux qui veulent se faire inscrire. Que chacun se prête volontiers à rendre ce service à la religion et à la patrie. Faites connaître cette œuvre à ceux qui l'ignorent; excitez le zèle et la générosité de ceux qui ne paraissent pas assez portés en sa faveur; donnez l'exemple, toujours plus efficace que les paroles.

2o. Concours de votre *générosité*, ou pour employer une expression plus chrétienne et plus divine, concours de votre *charité*, la première, la plus excellente de toutes les vertus, sans laquelle, au témoignage de l'apôtre St. Paul (I. Cor. XIII. 19) nous ne sommes rien devant Dieu. Oui, N. T. C. F., concours de votre *charité*, car il ne s'agit pas seulement d'aider à l'établissement d'un certain nombre de vos enfants et de vos compatriotes, ce qui est déjà un grand acte de charité, une aumône corporolle très efficace, mais aussi de procurer la gloire de votre Dieu en conservant dans le sentiers de la foi un grand nombre de familles, qui sans cela, iraient ailleurs s'exposer au danger de perdre la foi et de périr éternellement.

Nous vous demandons chaque année la petite aumône de dix centins par personne. Cette aumône vous donnera droit aux fruits d'une messe qui sera célébrée chaque mois pour attirer les bénédictions spirituelles et temporelles sur tous les membres de l'association. Vous aurez donc la bénédiction de la charité, de Dieu que vous glorifiez et du prochain que vous aidez; la bénédiction de la foi dont vous conservez et augmentez le règne dans notre chère patrie; la bénédiction de l'espérance par la grâce et la miséricorde que Dieu répand sur ceux qui l'aiment et le servent, et par la gloire éternelle qui récompense même un verre d'eau donné pour l'amour de Dieu. Fallût-il pour cela sacrifier quelque petite dépense, quelque plaisir, nous sommes certain que votre foi et votre patriotisme vous feront saisir avec bonheur une si belle occasion de bien mériter de l'un et de l'autre.

3o. Enfin, N. T. C. F., nous comptons sur le concours de tous les parents chrétiens, surtout des cultivateurs, afin que vous donniez vos enfants à la colonisation ou plutôt à la patrie, à la religion, à Dieu même.

Oui, N. T. C. F., ne vous contentez pas de donner à cette bonne œuvre votre zèle, votre contribution annuelle; donnez-y vos enfants, car c'est pour eux qu'elle est plus directement établie. Le plus souvent dans les familles tant soit peu nombreuses, l'héritage paternel tant soit peu partagé se réduit presque à rien. La colonisation vous offre un moyen facile pour assurer leur avenir. Vos fils iront dans la forêt arroser la terre d'une sueur qui la fécondera en peu d'années, et leur permettra de jeter bientôt la base de nouvelles familles, où vos filles trouveront